ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question écrite n° 108580

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le Premier ministre sur le concept d'immigration choisie. Le ministère de l'intérieur a récemment rendu public son rapport annuel sur les chiffres de l'immigration pour 2009. Ce rapport montre que l'immigration professionnelle - ou "choisie" - qui était encouragée jusqu'à présent par le Gouvernement, a été victime, en 2009, du contrecoup de la crise économique. Après avoir presque triplé entre 2002 et 2008 atteignant quelque 23000 titres délivrés, elle a baissé de 6 % en 2009. Les visas pour établissement professionnel, au nombre de 16 000 ont baissé de près de 20 %. Le ministre de l'intérieur a, à cette occasion, exprimé ses intentions de revenir sur la politique d'immigration choisie, puisqu'il a « demandé que l'on réduise le nombre de personnes admises au titre de l'immigration du travail ». Cela semble en contradiction avec le programme présidentiel de l'actuel Président de la République, qui affirmait notamment vouloir " poursuivre et renforcer la politique d'immigration choisie " et que cette politique était " un rempart contre le racisme ". Il précisait encore « il ne s'agit pas non plus de mettre un terme à l'immigration en provenance d'Afrique, mais de déterminer des objectifs quantifiés, définis chaque année par le Parlement et le Gouvernement. La France doit pouvoir faire le choix des immigrés qu'elle accueille en fonction de ses besoins et de ses possibilités ». Une fois élu, en juillet 2007, dans la lettre de mission adressée alors au ministre de l'immigration, le Président de la République écrivait: " vous viserez l'objectif que l'immigration économique représente 50 % du flux total des entrées à fin d'installation durable ", tout en affirmant que la France devait "rester un pays ouvert à l'immigration", qui " doit accueillir des étrangers auxquels [elle] peut donner un travail, qui ont besoin de se former en France ou qui répondent à ses besoins économiques ". Il lui demande donc si le Gouvernement entend abandonner la politique d'immigration choisie défendue par le Président de la République et suivre les orientations du ministre de l'intérieur, ou s'il a l'intention de faire respecter la volonté présidentielle issue de la campagne de 2007.

Données clés

Auteur : M. Christian Eckert
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108580
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4911
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)